



CSEE - Région européenne de l'Internationale de l'Education

Programme de travail 2013-2016

Soumis pour adoption par le Comité du CSEE à la Conférence du CSEE, la Conférence régionale de l'Internationale de l'éducation, réunie à Budapest du 26 au 28 novembre 2012, adopté le 27 novembre 2012

La mise en œuvre du programme sera coordonnée avec le programme et les activités de l'IE dans le respect des 5 priorités établies lors du 6ème Congrès mondial de l'IE.

ECONOMIE : CRISE, PRIVATISATION, INFLUENCE DU SECTEUR DES AFFAIRES

(les principes de travail relatifs à la crise dans cette section spécifique s'entendent comme des principes régissant également les sections suivantes)

- Mener campagne avec les organisations membres pour dénoncer et combattre le recours à des politiques d'austérité fondées sur l'idéologie comme moyen de sortir de la crise économique et financière.
- Au sein de l'IE et en collaboration avec la CES, promouvoir et défendre des solutions alternatives plus inclusives à la crise économique et financière.
- Participer avec les organisations sœurs aux activités de la CES afin d'assurer une plateforme pour les Services publics au sein de la CES pour combattre la crise.
- En ces temps de crise, mettre la profession enseignante au centre de nos activités, documenter la dégradation de la profession et le besoin de soutien, de développement professionnel continu et de leadership distribué.
- Influencer la politique éducative de la Commission européenne afin qu'elle tienne compte de l'impact de la crise sur l'éducation et sur les enseignant(e)s.
- Soutenir activement les organisations membres, à leur demande.
- En coopération avec les autres partenaires sociaux et les organisations concernées, introduire comme thème global dans toutes les activités les développements de la crise économique et financière, en veillant à inclure les aspects mondiaux.
- Dans le but d'explorer des alternatives viables, continuer à analyser les politiques économiques de l'Union européenne et de la zone Euro dans la perspective d'un syndicat d'enseignant(e)s.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- Dans l'optique d'influencer la politique de développement, surveiller et analyser le travail des institutions européennes et les développements liés aux traités européens, au budget de l'UE, aux tendances à la privatisation et autres questions connexes. Contrôler et documenter les conséquences du Semestre européen de l'éducation.
- Au sein de l'IE et avec la CES, l'ETUI et les partenaires concernés, poursuivre les campagnes de travail qui abordent la taxe européenne sur les transactions financières, les réformes de la gestion et de la responsabilité des entreprises et d'autres domaines qui s'inscrivent dans les solutions alternatives à la crise.
- Faciliter les contacts entre les Organisations membres dans le projet interne *Crisis LINK* et leur donner ainsi une occasion d'échanger des informations sur l'impact de la crise dans les différents pays, en vue de les utiliser dans le débat national et de chercher du soutien dans la solidarité et la coopération entre les Organisations membres.
- Continuer le lobbying auprès du Parlement européen en vue d'y obtenir une plateforme solide de soutien au secteur de l'éducation publique.
- Répertoire et documenter l'augmentation de la privatisation et des partenariats public-privé.
- Au sein de l'IE et avec la CES, continuer à planifier des actions globales sur le thème de la croissance économique et son impact, en veillant à les adapter à l'évolution de la situation et à les ajuster fréquemment.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Soutenir le développement du travail global de l'IE sur la crise économique. Combiner la Journée mondiale d'action 2013 de l'IE et ses activités connexes avec des actions européennes spécifiques.
- Intégrer la recherche sur les conséquences de la crise en coopération avec l'Institut de recherche de l'IE, l'ETUI et les Organisations membres de l'IE.
- Organiser une réunion spéciale sur le thème de la croissance économique pour les Organisations membres dans les pays les plus affectés par la crise.
- Continuer de contrôler l'impact de la crise économique sur le secteur de l'éducation en Europe en menant régulièrement des mini-enquêtes sur les questions liées à la crise et en distribuant les conclusions des résultats.
- Poser candidature auprès de la Commission pour réaliser un projet commun CSEE/FEEE sur la profession enseignante dans la crise économique, comprenant une action-enquête scientifique et une conférence en 2013, menée conjointement avec la Commission européenne, les gouvernements européens et les partenaires sociaux.
- Poser candidature auprès de la Commission pour organiser un séminaire commun CSEE/FEEE lié à la plateforme européenne des entreprises et inviter de grandes entreprises européennes progressistes à un séminaire sur la profession enseignante en période d'austérité.
- Chercher l'appui du Comité économique et social européen afin qu'il influence les politiques européennes sur la profession enseignante et qu'il encourage la mise en place d'une Conférence en collaboration avec le CSEE.
- Inviter les Ministres européens de l'Education à un Sommet (Conférence) sur la manière dont la crise économique et financière affecte



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

l'éducation en 2013.

- Rassembler sans cesse de la documentation : statistiques, modifications des lois et des dispositions concernant les enseignant(e)s, activités des Organisations membres (sur l'effet et les conséquences dans les pays tiers) et distribution des informations.

POLITIQUES EDUCATIVES

EDUCATION EN GENERAL ET QUALITE DE L'EDUCATION / PROCESSUS EUROPE 2020

- Continuer à participer à la mise en œuvre du processus Europe 2020 et aux initiatives phares du cadre stratégique Education et Formation 2020.
- Optimiser notre influence sur la politique européenne en matière d'éducation au niveau national.
- Suivre la mise en œuvre de réalisations positives de la politique éducative européenne et les défendre dans les pays tiers. Rester en contact avec les institutions et agences européennes concernées par leur mise en œuvre (ex : ETF).
- Etudier et influencer l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux indicateurs et repères.
- Contrôler les initiatives de l'UE sur l'emploi des jeunes et sur le lien entre éducation et emploi, compétences et emploi, apprentissage et prévision d'emploi.
- Participer à l'élaboration et contrôler la mise en œuvre de la politique européenne sur tous les domaines prioritaires de l'éducation, comme la mobilité dans l'apprentissage, l'enseignement des langues, la formation à l'entrepreneuriat, l'enseignement des mathématiques et des sciences, l'éducation au développement durable etc.
- Continuer à participer activement aux groupes de travail Méthode ouverte de coordination de la Commission européenne, en vue d'identifier des occasions de participer à d'autres groupes de travail thématiques de la Commission européenne.
- Défendre l'éducation de qualité et contrôler l'élaboration de mécanismes d'assurance qualité aux niveaux européen et national ; rester en contact avec les institutions et agences européennes concernées quant à leur mise en œuvre (ex : CEDEFOP).
- Suivre et influencer l'adoption et la mise en œuvre des conclusions du Conseil sur l'alphabétisation, qui doivent être adoptées par la Présidence chypriote.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts sur la politique éducative.
- Poursuivre la coopération et chercher de nouvelles occasions de travailler avec les autres syndicats et les organisations professionnelles actives dans le domaine de l'éducation, comme la FEEE, la CES, la FSESP, l'ESU, l'ATEE etc.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Continuer à publier pour les Organisations membres des circulaires d'informations spéciales sur le processus Education et Formation 2020.
- Poursuivre les réunions avec le Comité consultatif sur l'Education du CSEE dans le but de contrôler les initiatives européennes en termes d'éducation.

EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

- Analyser le travail de la DG Education et Culture de la Commission européenne sur les enseignant(e)s de l'éducation de la petite enfance.
- De manière proactive, continuer à représenter et à influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'éducation de la petite enfance*.
- Maintenir notre représentation et influencer l'élaboration et la mise en place des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe des parties prenantes en matière d'abandon scolaire précoce et d'éducation de la petite enfance* de la Commission européenne.
- Dans cette perspective, chercher de nouvelles possibilités de représentation active au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre et chercher la coopération avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.
- Suivre et observer la mise en œuvre du document de politique du CSEE sur l'éducation de la petite enfance.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Documenter la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'éducation de la petite enfance.

ABANDON SCOLAIRE PRECOCE

- Contrôler la politique de l'UE sur l'abandon scolaire précoce et la mise en œuvre des références de l'initiative phare Europe 2020 sur l'abandon scolaire précoce.
- Influencer la mise en œuvre des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'abandon scolaire précoce* et continuer à participer activement à ce groupe.
- Influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe des parties prenantes en matière d'abandon scolaire précoce et d'éducation de la petite enfance* de la Commission européenne et continuer à participer activement à ce groupe.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.
- Approfondir et rechercher la coopération avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Continuer à mener le projet sur l'utilisation des TIC dans l'éducation pour éviter l'abandon scolaire précoce.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

- Suivre de près l'évolution du processus de Copenhague et la mise en œuvre du Communiqué de Bruges dans tous les pays européens.
- Analyser en détails et suivre les recommandations et les études politiques publiées par le CEDEFOP.
- Contrôler la mise en œuvre des systèmes de référencement national via le CEC, l'EQAVET, l'ECVET et l'ECTS.
- Continuer à participer activement et à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des formateurs(trices) de l'EFP*.
- S'engager dans de nouvelles voies de représentation active au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.
- Analyser et informer les Organisations membres sur les mécanismes d'assurance qualité dans l'EFP et l'adoption du cadre de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ).
- Contrôler en détails et influencer l'adoption et la mise en œuvre des *Recommandations du Conseil sur la validation de l'apprentissage non formel et informel*, qui doivent être adoptées par la Présidence chypriote.
- S'engager activement dans le suivi de la politique de l'UE sur la mise à niveau et la gestion prévisionnelle des compétences.
- Approfondir la coopération avec la CES en vue d'une représentation active aux réunions du CEDEFOP, au Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et au Comité consultatif sur le CEC.
- Approfondir et coopérer activement avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.
- Continuer à organiser des événements/séminaires sur l'EFP à l'attention des enseignant(e)s et des experts dans ce domaine.
- Gérer en détails et assurer le suivi sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'EFP.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Etablir un rapport sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'EFP.
- Chercher des opportunités pour un projet sur les enseignant(e)s de l'EFP.

Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- En vue de contribuer à l'élaboration de la politique de l'UE sur la direction des établissements scolaires, suivre de près cette question de politique.
- Etendre davantage la participation active au *Réseau européen pour le développement des politiques de direction des établissements scolaires* (EPSNoSL).
- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Etendre la coopération avec les autres syndicats, les organisations et agences professionnelles travaillant dans ce domaine de l'éducation (ESHA, FEEE, OCDE) et s'engager avec eux dans de nouveaux mécanismes de coopération.
- En vue vérifier l'application des recommandations, suivre de près la mise en œuvre du document politique du CSEE sur la direction des établissements scolaires.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Etablir un rapport sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur la direction des établissements scolaires.
- Organiser des réunions sur la direction des établissements scolaires dans le cadre de la conférence mondiale de l'IE sur ce thème.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

- Contrôler la mise en œuvre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, en accordant une attention particulière à l'internationalisation et à la modernisation de l'enseignement supérieur, à la mobilité, à l'égalité des genres, au classement des universités etc, en vue d'influencer les politiques de l'UE en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre du processus Europe 2020.
- S'engager plus avant dans le Processus de Bologne en tant que membre actif du Groupe de suivi de Bologne, afin d'influencer le processus.
- Plaider pour l'amélioration de la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche bénéficiant de l'aide d'un environnement de soutien.
- Poursuivre la coopération existante et chercher de nouveaux moyens de coopération avec d'autres syndicats, organisations professionnelles et agences actifs dans ce domaine de l'éducation, comme le groupe E4.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- Influencer ce domaine de politique, en qualité de membre du Registre européen des agences de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur, (EQAR) et de l'association du Forum européen de l'assurance qualité (EQAF).
- Rechercher des occasions de devenir membre du groupe E4.
- Faire jouer l'influence du CSEE sur l'adoption des initiatives politiques de l'UE en matière de recherche, sur la mise en œuvre du cadre européen de la recherche et sur l'adoption de l'initiative Horizon 2020.
- Contrôler le travail de l'Institut européen de technologie.
- Répertoire les possibilités d'organiser les chercheurs(euses), s'engager plus avant dans les réunions du Groupe de travail de la CES sur l'organisation des chercheurs(euses).
- En vue d'étendre l'influence sur l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine, continuer à participer activement au *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de modernisation des universités*.
- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Continuer les réunions et coordonner des actions avec le HERSC.
- Organiser en 2014 un événement en coopération avec le Groupe de suivi de Bologne.
- Etablir un rapport/mener une étude pour la prochaine réunion ministérielle de Bologne en 2015 (Yerevan, Arménie)
- Présenter un document de politique sur les études doctorales/les chercheurs en début de carrière lors de la prochaine conférence de l'HERSC en 2014.

APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

- En vue d'influencer les politiques de l'UE en matière d'apprentissage tout au long de la vie, contrôler l'évolution de ce domaine de politique en ce qui concerne le développement de l'apprentissage formel, informel et non formel.
- Prendre des mesures de contrôle sur la mise en œuvre de l'enseignement des compétences clés, afin de permettre au CSEE d'influencer des initiatives futures de l'UE en vue de renouveler les compétences clés.
- Influencer l'adoption et la mise en œuvre de l'initiative du programme Erasmus pour tous et du programme d'apprentissage tout au long de la vie, qui doivent être adoptés en 2013.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- Poursuivre le contrôle de la mise en œuvre des Cadres nationaux de qualifications (CNQ).
- Poursuivre la représentation active du CSEE auprès du *Comité du programme d'apprentissage tout au long de la vie* (futur programme Erasmus) de la Commission européenne pour exercer une influence sur la conception future du programme.
- Chercher à préparer les étapes d'action appropriées, contrôler la mise en œuvre de *L'agenda européen pour l'apprentissage des adultes* (2012-2014).
- Exercer une influence sur l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'assurance de la qualité dans l'apprentissage des adultes*.
- En tant que membre du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de financement de l'apprentissage des adultes*, chercher à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre la participation au Groupe de travail sur l'apprentissage tout au long de la vie de la CES.
- Etendre la coopération avec les autres syndicats, les organisations et agences professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation (ESHA, FEEE, OCDE) et s'engager avec eux dans de nouveaux mécanismes de coopération.

Réunions, projets et études/enquêtes :

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET APPRENTISSAGE A DISTANCE

- En tant que membres actifs du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de TIC et d'Education*, chercher à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Continuer à mener le projet sur l'utilisation des TIC dans l'éducation pour éviter l'abandon scolaire précoce (ELFE-ESL)
- Contrôler et assurer le suivi de la manière dont les organisations membres mettent en œuvre les recommandations de l'ELFE au niveau national.
- Analyser et contrôler les initiatives de l'UE visant à accroître le potentiel des TIC comme outil permettant l'apprentissage tout au long de la vie.
- Dans le but de préparer des étapes d'action, poursuivre le contrôle de l'élaboration de l'agenda numérique.
- Poursuivre les recherches, le contrôle et l'information quant à la manière dont les TIC soutiennent l'expérience et les compétences.
- Rechercher des occasions de coopération et d'apprentissage mutuel avec les institutions nationales de formation des enseignant(e)s sur la



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

manière dont les enseignant(e)s sont préparé(e)s à l'utilisation des TIC dans leur enseignement.

- Poursuivre la participation active du CSEE dans les divers fora et groupes des parties prenantes et de la Commission européenne sur le thème des TIC, des compétences numériques etc.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Etudier les possibilités de financement d'un nouveau projet ELFE sur la base des résultats du projet ELFE-ESL.

COMMERCE ET EDUCATION

- Etudier les effets du nouveau traité portant sur les développements du GATS.
- Dans le but de préparer de nouvelles étapes d'action, revoir l'évolution de la politique de l'UE concernant la modernisation du traitement des services publics dans le cadre des accords commerciaux de l'UE.
- Contrôler et influencer, le cas échéant, l'évolution des accords commerciaux de l'UE et leur impact sur le secteur de l'éducation dans des pays comme le Canada, les Etats-Unis, la Colombie, l'Inde, la Chine etc.
- Assurer le suivi continu des réunions de la DG Commerce à ce sujet.

Réunions, projets et études/enquêtes :

FORMATION DES ENSEIGNANT(E)S, QUALIFICATION ET MOBILITE

- Dans le but de promouvoir l'amélioration de la formation initiale, de la phase d'insertion et du développement professionnel des enseignant(e)s, revoir les politiques de l'UE en la matière.
- Continuer d'influencer le futur ensemble de politiques « Repenser les compétences » de la Commission européenne, afin qu'il tienne compte de l'effet négatif de la crise sur la profession enseignante et la formation des enseignant(e)s.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- Evaluer les politiques de l'UE sur les formateurs(trices) d'enseignant(e)s, dans le but de préparer les mesures appropriées.
- Continuer d'analyser et d'influencer la révision de la *Directive organisant la reconnaissance des qualifications professionnelles* afin d'assurer le libre mouvement des enseignant(e)s dans l'UE.
- Continuer à participer activement et à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des enseignant(e)s*.
- En tant que membre actif du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des enseignant(e)s*, influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre la coopération existante et chercher de nouveaux moyens de coopération avec d'autres syndicats, organisations professionnelles et agences actifs dans ce domaine de l'éducation, comme l'ATEE.
- Inscrire la formation des enseignant(e)s dans le dialogue social.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Etudier les possibilités de financement d'un projet axé sur la formation des enseignant(e)s et la profession enseignante.

CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE, SANTE ET SECURITE

- Contrôler l'évolution de la législation européenne en matière :
 - de temps de travail
 - de congé parental
 - de portabilité des pensions complémentaires
 - d'égalité des chances pour les femmes et les hommes
 - d'équilibre vie de famille/vie professionnelle
- Comme convenu dans le programme de travail 2012-2013, aborder avec la FEEE les questions relatives aux dangers psychologiques comme le stress et le harcèlement, dans le cadre du Comité du dialogue social sectoriel.
- Assurer le suivi du plan d'action révisé sur le stress au travail, tiré du projet Le stress au travail chez les enseignant(e)s, mettant en œuvre le Plan d'action du CSEE.
- Etendre le partenariat avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la campagne Lieux de travail sains et



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- des futures campagnes Ensemble pour la prévention des risques.
- Proposer à la Commission européenne que Eurydice/Eurostat mènent une enquête spéciale et développent des indicateurs de statut axés sur les conditions de travail des enseignant(e)s.
- Assurer le suivi du Plan d'action révisé du CSEE sur la prévention et la lutte contre la violence à l'école et promouvoir la lutte contre la violence des tiers.
- Analyser et dresser un rapport sur la relation concrète existant entre l'évolution de carrière et les systèmes de rémunération basés sur les résultats dans l'UE. Préparer la position politique du CSEE.
- Poursuivre la participation active du CSEE dans les groupes de travail de la CES.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Chercher des possibilités de financement d'un projet axé sur les environnements de travail surs et sains (Projet UE).
- Poursuivre l'enquête de recherche conjointe IE/CSEE sur la rémunération des enseignant(e)s (avec l'ETUI).
- Etablir un groupe de travail consacré à l'analyse et à la préparation de la position du CSEE sur les pensions des enseignant(e)s et les systèmes de pension au sein de l'UE.
- Initier conjointement avec les organisations membres une enquête sur les dispositions relatives à la protection sociale et sur les activités/arrangements complémentaires des organisations membres pour les enseignant(e)s dans l'UE (par exemple en matière d'assurance).
- Entreprendre le séminaire reporté sur la rémunération des enseignant(e)s.
- Continuer à mettre à jour le site Web Santé et sécurité au travail (OSH - www.edu-osh.eu).

QUESTIONS DE DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

- Continuer à promouvoir les droits humains et syndicaux pour une société durable en Europe.
- A leur demande, assister les organisations membres dans leurs négociations/conflits avec les gouvernements/employeurs.
- Continuer de contrôler et d'informer les organisations membres concernant l'évolution de la citoyenneté européenne via le groupe Citoyenneté européenne active.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Informer quant aux activités s'inscrivant dans le cadre de l'Année européenne des citoyens.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

EGALITE DES CHANCES

- Continuer le contrôle et le lobbying auprès de la Commission européenne concernant les politiques d'inclusion de l'UE (Roms, migrant(e)s, groupes socio-économiquement défavorisés et vulnérables, etc.) et l'influencer dans son travail en suivant l'exemple de l'étude cartographique sur les pratiques syndicales de lutte contre la discrimination.
- Revoir minutieusement l'évolution future de la Stratégie pour l'égalité entre femmes et hommes 2010-2015.
- Etablir des rapports réguliers sur les futurs développements de la Directive du Conseil sur la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement et de la plateforme d'action de Pékin.
- Dans un souci d'information des organisations membres, réviser régulièrement les développements liés à la Directive anti discrimination en dehors du lieu de travail et aux Directives sur le congé de maternité, le congé parental et la proposition de congé de paternité.
- Suivre de près les développements au niveau européen des opportunités s'offrant aux migrant(e)s, aux personnes socio-économiquement défavorisées et vulnérables ainsi qu'aux enfants issus des minorités en terme d'éducation et en informer les organisations membres du CSEE.
- Entreprendre des actions pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE pour la lutte contre la discrimination.
- Promouvoir des mesures concrètes pouvant faire avancer la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres et mener des recherches dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle, vie privée et vie familiale.
- Poursuivre la coopération avec la CES sur les questions d'égalité des genres et sur les développements liés au dialogue social européen dans ce domaine (femmes dans les syndicats, équité salariale et violence contre les femmes).
- Continuer à participer activement à la Plateforme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.
- Renforcer la coopération avec l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes en vue d'étendre les possibilités d'actions futures.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Etudier les possibilités de nouvelles applications de projet pour accompagner la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres.
- Etudier les possibilités de financement pour l'élaboration d'un nouveau projet sur le caractère non discriminatoire de l'éducation pour les enfants Roms, y compris d'un séminaire sur l'UE et les minorités.
- Echanger des expériences avec d'autres régions de l'IE concernant les questions relatives à l'égalité des chances.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

DIALOGUE SOCIAL

- S'accorder avec la FEEE sur un document conjoint (Accord, recommandation, déclaration...) sur la base du programme de travail convenu pour 2012/2013.
- Appliquer le dialogue social européen sur la base du programme de travail convenu pour 2012/2013.
- Développer le Comité du dialogue social sectoriel pour le programme de travail sur l'éducation pour les années à venir.
- Soutenir les organisations membres du CSEE dans leur coordination nationale, en vue d'élire un(e) délégué(e) pour le Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation (nouveaux Etats membres de l'UE).
- Poursuivre le lobbying au niveau national pour améliorer la représentation des employeurs aux niveaux national et européen.
- Soutenir la FEEE en vue d'améliorer sa représentation en termes d'Enseignement supérieur.
- Utiliser l'avantage politique du Comité du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation en vue de renforcer le dialogue social dans les pays en dehors de l'UE/AELE.
- Continuer la représentation avec la CES dans les réunions de dialogue tripartite.

Réunions, projets et études/enquêtes :

- Mener le nouveau projet CSEE/FEEE sur « Le développement de la profession enseignante en période de crise économique » comme tâche clé des partenaires sociaux de l'éducation. Trouver des stratégies communes pour resserrer les liens entre l'éducation et le marché du travail.
- Poser candidature pour un projet conjoint CSEE/FEEE sur l'un des trois thèmes du programme de travail du Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation (Qualité, Démographie, E&T 2020).
- Mener à bien le projet : Recrutement et maintien des effectifs : « Recrutement et maintien des effectifs dans le secteur de l'éducation, une question de dialogue social. »
- Mener à bien le projet : « Auto évaluation des écoles et des enseignant(e)s comme outils d'identification des futurs besoins professionnels »
- Mener à bien le projet : « Autonomie professionnelle, responsabilité et leadership efficace ».
- Organiser pour les organisations membres de UE 12 et de UE 15 des séminaires sur le dialogue social de haut niveau.

CONSEIL DE L'EUROPE

- Assurer une représentation appropriée auprès de la nouvelle structure de la Conférence des OING, de ses commissions et groupes de travail.



Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité

- Continuer la coopération active avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du Processus de Bologne.
- Contrôler minutieusement le travail du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des autorités régionales et locales.
- Contribuer activement et participer aux programmes et aux événements appropriés du Conseil de l'Europe.

Réunions, projets et études/enquêtes :

PROJETS EUROPEENS

- Poursuivre, le cas échéant, l'élaboration de projets en vue de soutenir le programme d'action du CSEE lié à un financement potentiel de l'UE.
- Surveiller la création des programmes et en informer les organisations membres, pour la période 2007-2013 et au-delà.
- Fournir des informations aux organisations membres quant aux possibilités nationales étendues liées à des projets sur le thème de l'éducation financés par le Fonds social européen (FSE), conseiller des modèles de coopération avec les ministres nationaux.
- Fournir des informations en vue de renforcer les liens entre les organisations membres et les Agences nationales de programme.

GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET INFORMATION

- Continuer de proposer des sessions d'informations pour les délégations d'études.
- Poursuivre la publication de mise à jour :
 - Bulletin d'information
 - Circulaires sur l'éducation et la formation 2010/2020
 - Rapports du CSEE
 - Brochure CSEE
 - Site Web du CSEE
 - Site Web Lieux de travail sains pour les enseignant(e)s
 - Site Web Apprentissage en ligne